



HAL
open science

Sur les Introduteurs de Discours Rapporté au style direct

Denis Le Pesant

► **To cite this version:**

| Denis Le Pesant. Sur les Introduteurs de Discours Rapporté au style direct. 2012. halshs-00724382

HAL Id: halshs-00724382

<https://shs.hal.science/halshs-00724382>

Preprint submitted on 20 Aug 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les Introduceurs de Discours Rapporté au style direct

Nous appelons *introduceur de discours rapporté au style direct* l'ensemble formé par un Verbe et son Groupe Nominal sujet, ce dernier ayant la fonction énonciative d'identifier le locuteur du discours rapporté au style direct.

Voici la totalité des introduceurs de discours rapporté au style direct qui figurent dans l'article du journal *Le Monde* du samedi 26 mai 2012 intitulé *Nice est à droite et pourrait l'être encore plus* (page 8) :

- « *C'est dur* », s'émeut-il
- « *J'aime les petites gens* », assure-t-il
- « ... », certifie Rudy Salles
- « ... », s'indigne Jacques Peyrat
- « ... », résume Lydia Schénardi
- « *Ici beaucoup de gens qui sont au RSA votent à droite* », s'agace Patrick Allemand
- « ... », rappelle M. Salles
- « *Christian Estrosi monopolise l'espace public et médiatique* », attaque Gaël Nofri
- « ... », reconnaît M. Ciotti
- « *Je ferai dix point de plus* », parie M. Estrosi
- « *Je poursuis le combat politique pour partager mon expérience avec les jeunes* », jure l'octogénaire. « *Il veut juste faire perdre Estrosi*, traduit M. Ciotti, *Et s'il peut me faire perdre également, cela ne lui déplairait pas.* »

Le verbe introduceur peut être un verbe d'acte de langage explicitant la force illocutoire du discours rapporté (cf. ci-dessus les verbes *assurer*, *attaquer*, *certifier*, *résumer*, *rappeler*, *reconnaître*, *parier*, *juré* et *traduire*). Il peut aussi être un verbe de sentiment (cf. ci-dessus les verbes *s'indigner* et *s'agacer*), intransitif ou transitif indirect. Dans ce dernier cas, la relation entre le verbe introduceur et le discours rapporté ne saurait être de *prédicat* à *argument*. Mais alors se pose la question de déterminer quelle est la nature syntaxique de la relation entre le *discours rapporté au style direct* et son *verbe introduceur*.

1 Incise, postposition et antéposition des introduceurs de discours rapporté au style direct

L'introduceur de *discours rapporté au style direct* (désormais DRD) peut être mis en incise, avec la syntaxe caractéristique de la postposition du sujet :

- (1)a « *Les candidats*, soupire Mme Pappalardo, *soit ne savaient pas, soit ne voulaient pas argumenter et défendre leur position* ». In *Le Monde* du 4 mai 2011, page 11.

L'exemple (1)b illustre le cas où l'introduceur de *discours rapporté au style direct*, avec la même syntaxe caractéristique, est *en incise* entre la première phrase du DRD et les autres phrases.

- (1)b « *Il veut juste faire perdre Estrosi*, traduit M. Ciotti, *Et s'il peut me faire perdre également, cela ne lui déplairait pas.* »¹, in *Le Monde* du 26 mai 2012, page 8.

¹ Nous avons conservé la typographie originale, avec un E majuscule après une virgule.

L'introducteur de discours rapporté peut aussi être *postposé* au discours rapporté, toujours avec postposition du sujet :

- (1)c « *Ici beaucoup de gens qui sont au RSA votent à droite* », s'agace Patrick Allemand. In *Le Monde* du 26 mai 2012, page 8.

Les introducteurs de DRD en incise ou en postposition peuvent, mais avec une syntaxe « normale » (le sujet est alors antéposé), être également *antéposés* au DRD. Nous constatons l'acceptabilité des variantes suivantes des phrases (1)a, (1)a et (1)c ci-dessus :

- (2)a Mme Pappalardo soupire : « *Les candidats, soit ne savaient pas, soit ne voulaient pas argumenter et défendre leur position* ».
- (2)b M. Ciotti traduit : « *Il veut juste faire perdre Estrosi. Et s'il peut me faire perdre également, cela ne lui déplairait pas* ».
- (2)c Patrick Allemands'agace : « *Ici beaucoup de gens qui sont au RSA votent à droite* ».

Les verbes introducteurs de DRD peuvent être des verbes de communication transitifs directs comme *dire, prétendre, répondre, conclure, conseiller*. Mais ce peuvent être aussi des verbes intransitifs ou transitifs indirects, tels *s'esclaffer, sourire, jubiler, s'attrister*.

2 Le cas des introducteurs de discours rapporté « ordinaires »

Nous appelons *introducteurs de discours rapporté « ordinaires »* les verbes de communication transitifs directs qui peuvent non seulement figurer en incise, en postposition et en antéposition, et mais aussi être des introducteurs de Discours Rapporté au style Indirect (désormais DRI) :

- (3)a « *Quelle heure est-il*, a demandé Paul, *il est peut-être bien le temps de rentrer* »
- (3)b Pierre a demandé : « *Quelle heure est-il ? Il est peut-être bien le temps de rentrer* »
- (3)c *Pierre a demandé quelle heure il était*

Interrogeons-nous sur la relation qu'entretiennent les structures syntaxiques illustrées par les exemples (3)b et (3)c. L'opération de mise en regard d'un DRD avec son homologue DRI a un intérêt incontestable du point de vue stylistique, mais on ne peut pas lui accorder de statut (transformationnel) d'alternative syntaxique, tant il y a de restrictions sur la transposition de l'une à l'autre forme :

- (4)a « *Quelle heure est-il ?* » a demandé Pierre, « *il est peut-être bien le temps de rentrer* »
**Pierre a demandé quelle heure il était ; il était peut-être bien le temps de rentrer*
- (4)b Le sergent-chef ordonna : « *En avant* »
« *En avant !* », ordonna le sergent-chef
* *Le sergent-chef ordonna qu'en avant*
- (4)c « *Personne ne doit regarder sur sa droite* », ordonna le sergent-chef
* *Le sergent-chef ordonna que personne ne doive regarder sur sa droite*

Passons au point de vue énonciatif. Dans ce domaine, les deux types de DR sont extrêmement différents l'un de l'autre. En effet, dans les deux cas le discours est « pris en charge » par l'énonciateur qui cite les propos d'un autre énonciateur. Mais dans le cas du DRI, le locuteur ne s'engage aucunement sur la question de savoir si les propos cités le sont *en substance* ou *à la lettre*. Dans le DRD au contraire, le locuteur s'engage sur le statut littéral du DR, et partant sur son authenticité². De ce fait, seuls les propos cités en DRD sont censés

²Cela du reste ne dispense aucunement le lecteur ou l'interlocuteur de mettre en doute ladite authenticité, parce qu'une citation est, par définition, extraite de son contexte discursif et de son environnement

être « authentiques » ; quant aux propos cités en DRI, ils doivent être, par défaut, interprétés comme étant des relations *en substance* du discours d'autrui. Illustrons cette différence de statut des deux types de discours rapporté par un exemple dialogique inspiré d'une analyse célèbre :

- (5) - *Le chef m'a dit d'ouvrir la fenêtre*
- *Mais non ! il t'a juste dit : « On étouffe dans ce bureau ! »*

Revenons à l'aspect syntaxique des choses. Les raisons énonciatives fortes que nous venons de donner rendent illégitime toute règle de conversion transformationnelle entre le DRD et le DRI. Tout au plus peut-on parler, à propos de cette relation, de paraphrase stylistique.

3 Problèmes d'analyse syntaxique des constructions à introducteur de DRD exprimant la force illocutoire du DRD

La question est : quelle relation syntaxique le verbe introducteur de DRD entretient-il avec le DRD ?

Faisons l'hypothèse que le DRD est un argument syntaxique du verbe introducteur de DRD. Il est évident qu'elle n'est pas vérifiée quand l'introducteur est un verbe intransitif ou transitif indirect comme *'esclaffer, sourire, jubiler, s'attrister*. Est-elle au moins vérifiée pour les introducteurs de discours rapporté « ordinaires », c'est-à-dire les verbes qui introduisent aussi bien un DRD qu'un DRI ?

3.1 Syntaxe des introducteurs de discours rapporté « ordinaires » en antéposition

Tout discours direct étant une citation, il a pour hyperonyme les mots *phrase(s), propos, texte, poèmes* etc., qui sont des noms de *signifiants* :

- (6)a Qui est l'auteur de **cette phrase** : « *L'homme est un loup pour l'homme* » ?
(6)b Commentez **ce texte** de Voltaire : « ... ».

Une citation est sélectionnée de façon appropriée par des prédicats comme *articuler, lire, écrire, dicter, citer, répéter, entendre, être l'auteur de*, et non pas par des verbes d'acte de langage comme *demander, répondre, concéder, conseiller* :

- (7)a On nous a fait (articuler, lire, écrire, répéter) **cette phrase** : « ... »
(7)b * On nous a (demandé, répondu, concédé, ordonné) **cette phrase** : « ... »

De cette distorsion de sélection lexicale, il faut conclure que l'union du prédicat introducteur de DRD (accompagné de son sujet) et du DRD n'est pas une construction syntaxique régulière, et on en vient à douter, compte-tenu de l'impossibilité déjà relevée que des verbes de sentiments puissent avoir des DRD pour complément, qu'il y ait relation *prédicat / argument* entre le verbe introducteur et le DRD.

Mais toute citation a également pour hyperonymes des mots comme *demande, réponse, démonstration, ordre*, qui sont des noms d'*acte de langage* exprimant la *force illocutoire* d'un énoncé :

- (8)a J'ai fait **cette (proposition, réponse, concession)** : « *On pourrait attendre un peu* »
Le sergent-chef a donné **cet ordre** : « *En avant !* »

On est du coup tenté de mettre en parallèle les exemples (8)a avec les exemples suivants :

- (8)b J'**ai (proposé, répondu, concédé)** : « *On pourrait attendre un peu* »
Le sergent-chef **a ordonné** : « *En avant !* »

extralinguistique d'origine, et que, « transplantée » dans un discours autre, elle peut perdre sa signification en contexte. La sophistique a toujours usé et abusé du procédé de détournement de sens d'une citation authentique.

Les constructions de forme :

(9)a **(proposer, répondre, concéder, ordonner)** : « ... »

seraient donc des alternatives aux constructions :

(9)b articuler cet(te) **(proposition, réponse, concession, ordre)**: « ... »

Ce rapprochement intéressant ne résout toutefois pas le problème que pose le fait que la construction de forme :

(10) V<introduceur de DRD>DRD

n'est pas une construction de type *Prédicat/argument* puisque, encore une fois, les verbes de *force illocutoire* ne sous-catégorisent pas les DRD.

3.2 Vers une solution : le recours à la théorie des Grammaires de Construction

Comment rendre compte du fait que les DRD ne sont pas les compléments essentiels de leurs verbes introducteurs, que soient des verbes des verbes de sentiment ou des verbes de force illocutoire ?

La théorie des Grammaires de Construction (Goldberg 1995) résout de façon élégante ce type de problème, en déniaut au prédicat le rôle d'être le pivot de la phrase. Ce qui primerait dans le cas qui nous occupe, ce serait la relation entre le GN sujet du verbe introducteur de DRD et le DRD lui-même, qui possède ses marques propres (ponctuation, prosodie, usage particulier des temps verbaux) ; et cette relation serait interprétée comme une relation nécessaire entre le *locuteur* et son *discours*. Quant au verbe, sa vocation ne serait pas de sous-catégoriser syntaxiquement le DRD, mais d'en expliciter la force illocutoire.

3.3 Syntaxe des introducteurs de DRD en incise ou en postposition

Une analyse analogue à la précédente est applicable aux introducteurs de DRD postposés ou en incise, comme dans :

(11) *L'homme, a soutenu Hobbes, est un loup pour l'homme*
L'homme est un loup pour l'homme, a soutenu Hobbes

Dans ces exemples, la postposition du sujet est la marque que le reste de la construction est un DRD. Ce dernier ne peut pas être considéré comme étant le complément essentiel du verbe *soutenir* (cf. *supra*). La construction signifie qu'il existe une relation *locuteur/discours* entre le sujet du verbe et le reste de la construction. Quant au verbe, qui n'a pas d'homologue nominal morphologique, il signifie une force illocutoire de type « *assertion polémique* »³.

3.4 Remarque sur l'application du cadre des grammaires de construction au problème des introducteurs DRD

En recourant au cadre des Grammaires de Construction, on résout le paradoxe que constitue le fait que les verbes introducteurs de DRD aient un complément essentiel sémantiquement incompatible avec eux :

(12)a Le général a ordonné : « *Exécutez les prisonniers !* ». C'est une phrase terrible.

(12)b * Le général a ordonné cette phrase terrible : « *Exécutez les prisonniers !* »

En (12)a, sont mis en relation le SN *le général* et le DRD « *Exécutez les prisonniers !* » ; ce type de construction servirait en soi à mettre en relation le Discours Rapporté avec le nom (ou

³Le verbe *soutenir* sous-catégorise un deuxième argument, un complément prépositionnel en *contre*, de sorte qu'on peut faire l'hypothèse que les phrases (11) seraient approximativement synonymes de « *L'homme, a soutenu Hobbes contre l'opinion de certains, est un loup pour l'homme* ».

la dénomination) du locuteur de ce dernier. Quant au verbe, son rôle serait uniquement d'expliciter la force illocutoire du DRD.

Il n'en reste pas moins qu'il existe des restrictions de sélection lexicale sur les classes de verbes concernées ; on a mis en évidence le fait qu'il existe une classe d'introducteurs de DRD bien particulière : les verbes de force illocutoire, qu'il est possible d'énumérer et de caractériser du point de vue syntaxique et sémantique, et indépendamment de leur présence dans cette construction.

Ainsi donc, même dans ce cadre, on retrouve le modèle de la prédication sémantique : au DRD est attribué un Prédicat, à savoir un Verbe de force illocutoire ; le modèle de la relation *prédicat/argument* est tout compte fait conservé. La forme sémantique d'un énoncé comme :

(13)a « *L'homme est un loup pour l'homme* », a soutenu Hobbes

pourrait être paraphrasée de la façon suivante :

(13)b Le DRD « *L'homme est un loup pour l'homme* » a pour locuteur « Hobbes » et pour force illocutoire le fait d'être la défensed'une opinion

4 Sur les verbes d'état ou de comportement affectifs pouvant servir d'introducteurs de discours rapporté

Les introducteurs de DRD dont nous parlons maintenant ont ceci d'atypique qu'ils sont, on l'a dit, fondamentalement intransitifs, ce qui exclut *a priori* que les DRD qu'ils introduisent soient leur argument. D'autre part, comme ceux qui sont des verbes d'acte de langage, ils peuvent figurer en incise aussi bien qu'en antéposition ou en postposition :

(14) « *Nous allons enfin disposer, (se réjouit, sourit, gloussa) Pierre, de moyens pour agir* »
Pierre (se réjouit, sourit, gloussa): « *Nous allons enfin disposer de moyens pour agir* »

De tels emplois caractérisent certains types de texte, particulièrement dans la presse et dans la littérature romanesque populaire. En voici deux illustrations :

(15)a Extrait d'un article du quotidien *Le Monde* (4 mai 2011, page 11)

[...] *Dans son rapport sur le concours 2010, la présidente du jury de l'ENA n'est pas tendre avec les candidats [...]. « Les candidats, **soupire Mme Pappalardo** [i.e la présidente du jury], soit ne savaient pas, soit ne voulaient pas argumenter et défendre leur position et étaient donc tout à fait prêts à en changer dès qu'un contre-argument leur était présenté [...]. Ils n'étaient « pas capables d'intéresser un jury à leur projet ni de tirer des enseignements de ce qu'ils ont vu ou de ce qu'ils ont vécu ». Or, c'est précisément pour cela qu'ils veulent intégrer la haute fonction publique, **blêmit le jury** ! [...] De ce désintérêt pour l'action, le jury est fort marri. D'autant que les candidats « ne comprenaient pas nos interrogations sur leur capacité à évaluer des politiques sans connaître les difficultés de l'action sur le terrain », **s'étonne Mme Pappalardo**. [...]*

(15)b Extrait de *L'appel de l'ange*, par Guillaume Musso (2011)

- *Il t'a vraiment sorti le grand jeu ! constata Juliane. Week-end à Manhattan, chambre au Waldorf, balade en calèche, demande de mariage à l'ancienne...*

- *Oui, se réjouit Madeline. Tout était parfait, comme dans un film.*

- *Peut-être un petit peu trop parfait, non ? la taquina Juliane.*

[...] *Il y a une de ces cohues ! se désola Madeline en voyant l'armada de voyageurs envahir le restaurant. Elle qui avait espéré se délasser un moment avant son vol ne trouvait même pas une table où s'asseoir ! Aïe ! se retint-elle de crier alors qu'une ado*

décomplexée lui écrasait le pied sans un mot d'excuses. Sale petite peste, pensa-t-elle très fort.

On pourrait, au vu des exemples (15), avoir l'impression que n'importe quel verbe peut servir d'introducteur de DRD. Au terme d'une investigation dans les domaines de la presse et de la littérature populaire (y compris les blogs et forums de littérature naïve), nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien ; on peut trouver que ces emplois sont des fautes de goût, ils n'en restent pas moins « autorisés » par la langue. Ce dernier point est prouvé par le fait que, même dans l'écriture la plus naïve, « tout n'est pas permis ». Par exemple, on ne trouvera jamais d'exemples comme :

- (16) * *Je te pardonne*, mourut-il, *malgré tout ce que tu m'as fait endurer*
* *Réponds-moi je t'en prie*, (mastiqua, éternua) le mari

Nous faisons l'hypothèse suivante : en-dehors des introducteurs de DRD « ordinaires », seuls la plupart des verbes désignant ou connotant un *affect* peuvent servir d'introducteurs de DRD, et ce, en règle générale⁴, en position d'incise, de postposition ou d'antéposition.

Nous nous référons là encore au cadre général des Grammaires de Construction. Le DRD est marqué comme tel par sa syntaxe propre (postposition du sujet notamment), sa prosodie ou sa ponctuation, et le SN sujet du verbe désignant ou connotant un affect est interprété, dans cette construction particulière, comme désignant l'auteur de la citation. Le rôle du verbe de sentiment ou de réaction affective n'est pas de sous-catégoriser syntaxiquement le DRD, mais de spécifier l'état ou le comportement affectif du locuteur. Soient les exemples :

- (17)a *C'est précisément pour cela qu'ils veulent intégrer la haute fonction publique*, blêmit le jury
(17)b *C'est précisément pour cela qu'ils veulent intégrer la haute fonction publique*, s'étrangle le jury

La forme sémantique de ces énoncés peut être paraphrasée de la façon suivante, respectivement :

- (18)a Le DRD «*c'est précisément pour cela qu'ils veulent intégrer la haute fonction publique*» a pour locuteur « le jury » ; le locuteur est pâle de colère.
(18)b Le DRD «*c'est précisément pour cela qu'ils veulent intégrer la haute fonction publique*» a pour locuteur « le jury » ; le locuteur a la voix déformée par la colère.

Comme dans le cas précédent, nous ne sortons pas du cadre de la prédication. La différence est la suivante : contrairement aux verbes de force illocutoire qui prédisent le DRD, les verbes d'état ou de comportement affectifs prédisent le GN sujet désignant le locuteur.

Nous allons montrer dans ce qui suit que c'est un ensemble de classes lexicales bien déterminées de verbes de communication et d'affect qui peuvent figurer en position d'introducteurs de DRD. Autrement dit, nous allons montrer que ces classes lexicales de

⁴Certains introducteurs de discours rapportés ne sont pas des verbes de sentiment, mais des verbes de comportement connotant un sentiment fort, comme dans ces exemples empruntés à l'œuvre de Maupassant ; ils ne peuvent toutefois pas figurer en incise ni en postposition :

Le baron **s'approcha** : « *Je me charge de tout, ...* » (*Mademoiselle Fifi*)
Flora (...) hésitait visiblement. Il la **pressa** : « *Vas-y, ma fille, un peu de courage* (*La Maison Tellier*)
Il murmura : « Allons... du courage ». Elle **se releva** : « *J'en aurai* ». (*Yvette*)
Randelse **leva, salua** : « *Vous n'auriez pas du travail pour un ouvrier qui meurt de faim ?* » (*Le Horla*)

verbes sont définies indépendamment de leur présence dans les constructions à introducteur de DRD : cette présence n'est pas contrainte par la construction elle-même.

5 Annoter les *Discours Rapportés au style Direct* du point de vue de leur expressivité affective (rendu de la prosodie et autres dispositions corporelles) et de leur force illocutoire

Le recours à la base de données lexicales *Les Verbes Français* (désormais LVF) de Dubois & Dubois-Charlier(1993) permet une élaboration relativement rapide de grammaires locales servant à reconnaître les contenus affectif et argumentatif éventuellement explicités par le locuteur au moyen d'introducteurs spécifiques de discours rapporté. Ainsi, à propos d'exemples comme :

- (19)a *C'est le moment d'agir, s'est étranglé le ministre, on ne peut plus attendre*
C'est le moment d'agir, s'est réjoui le ministre, on ne peut plus attendre
C'est le moment d'agir, a ordonné le ministre, on ne peut plus attendre

onsouhaite se donner les moyens d'obtenir automatiquement des annotations telles que dans :

- (19)b *C'est le moment d'agir<DRD:voix déformée par l'émotion>, s'est étranglé le ministre</introduceur de DRD>, on ne peut plus attendre*
C'est le moment d'agir<DRD:voix et comportement traduisant la joie>, s'est réjoui le ministre</introduceur de DRD>, on ne peut plus attendre
C'est le moment d'agir<DRD:injonction>, a ordonné le ministre</introduceur de DRD>, on ne peut plus attendre

Ce type d'annotations permettrait que soient assignées aux discours directs des spécifications concernant les deux aspects suivants : la *disposition émotionnelle du locuteur* et la *force illocutoire du discours rapporté*. Recueillant des citations censément authentiques, on obtiendra de surcroît des informations sémantiques importantes sur la disposition psychologique du locuteur au moment de son énonciation et sur la force illocutoire de son discours.

Délaissant le cas des introducteurs de DRD « ordinaires », nous allons nous concentrer dans ce qui suit au cas de l'explicitation de la connotation émotionnelle des DRD.

5.1 Utilisation de la base de données des *Verbes Français* pour l'annotation des citations quant à la disposition émotionnelle du locuteur

A Les verbes de communication à connotation émotionnelle de LVF pouvant servir d'introducteurs de DRD

Nous relevons dans la base de données *Les Verbes Français* un certain nombre de classes de verbes intransitifs ou transitifs indirects de communication ; on compte parmi eux un certain nombre de verbes pronominaux. Le codage sémantique procuré par le champ *Opérateur* de LVF nous procure des formules d'annotation immédiatement applicables. Il ne s'agit pas de verbes psychologiques, mais de verbes de « manières particulières de s'exprimer » (dont nous supposons qu'ils connotent, au moins éventuellement, une prosodie affective) et de verbes de « parler pour ou contre » (dont nous supposons qu'ils connotent des sentiments de faveur, de défaveur ou d'hostilité). En somme, ce sont des verbes de *signe* (« *symptôme* ») de la *disposition émotionnelle du locuteur*.

Les classes de LVF ont été « expurgées » des verbes rares, argotiques, ou tombés en désuétude.

- Les verbes de communication de la classe C1a (Construction A16 T1300)

Les verbes que nous évoquons ici sont des verbes à sujet *humain* empruntés au vocabulaire des cris d'animaux ; nous faisons l'hypothèse que ce transfert métaphorique correspond à une prosodie d'origine émotionnelle. Voici le début de la liste :

(20)

Verbe	Classe	Opérateur	Synonymes	Exemples	Construction
aboyer 02	C1a	f.cri chien	hurler, crier après	On a~contre les voisins. On a~des injures.	A16 T1300

Les principaux verbes concernés sont : *aboyer, babiller, bêler, beugler, brailler, braire, bramer, crier, frouer, gazouiller, geindre, gémir, glapir, gueuler, hennir, hululer, hurler, miauler, mugir, piailler, pleurer, sangloter, soupirer, ululer, vagir.*

- Les verbes de communication de la classe C1a (Construction A16 T1306)

ânonner 01	C1a	loq p syllabe	syllaber	L'élève â~son texte.	A16 T1306
------------	-----	---------------	----------	----------------------	-----------

Les principaux verbes concernés sont : *ânonner 01, articuler 01, bafouiller 01, balbutier 01, baragouiner 01, bégayer 01, bredouiller 01, chevroter 01, chuchoter 01, chuintier 03, déclamer 01, grailler 02, grasseyer, hoqueter 02, jargonner 02, jaspiner 02, marteler 04, murmurer 01, nasiller 01, prononcer 01, ricaner 02, roucouler 02, syllaber, ventriloquer, vociférer 02, zézayer, zozoter.*

Au moins une partie d'entre eux peuvent être considérés comme des verbes d'expression d'une émotion.

- Les verbes de communication de la classe C1f (Constructions N1d A10 & N1d T13d0)

Les verbes de la classe C1f se caractérisent par le fait qu'ils admettent un complément en *contre* et/ou *sur*. Beaucoup d'entre eux connotent la haine ou au moins l'hostilité de la part du locuteur, tel :

baver 03	C1f	loq CT/SR	médire, dénigrer	On b~surP, sur ses aventures.	N1d A10
----------	-----	------------------	------------------	-------------------------------	------------

Les principaux verbes concernés sont : *baver 03, bougonner, criailier 01, crier 09, dauber 01, déclamer 02, goguenarder, grincer 01, grognonner 02, gronder 04, jurer 06, maugréer, pester, protester 01, râler 02, réagir 03, réclamer 08, récriminer, ronchonner, rouscailler, rouspéter, tempêter, tonner 02, vitupérer 01.*

Les verbes de la classe suivante (C1f, Construction N1d T13d0) se distinguent par le trait *intensité* :

beugler 03	C1f	loq+qt CT	rouspéter	On b~ contre le gouvernement. On b~ des injures contre P.	N1d T13d0
------------	-----	------------------	-----------	---	--------------

Les principaux verbes concernés sont : *beugler 03, blasphémer, crier 10, déblatérer, fulminer 01, grogner 03, grommeler 02, gueuler 02, hurler 03, marmonner, marmotter, murmurer 02, rugir 02, tonitruer, vociférer 01.*

Les verbes de la classe suivante (C1f, Construction P10d0) sont des verbes pronominaux à complément prépositionnel en *contre* :

déchaîner 04 (s)	C1f	loq+qt CT	s'emporter contre	On se d~, est d~contre P, le gouvernement.	P10d0
------------------	-----	------------------	-------------------	--	-------

Les verbes concernés sont : *se déchaîner, s'exclamer, s'insurger, se rebiffer, se récrier, se révolter.*

Les verbes de communication de la classe C1f (Construction N1g A10) ont un complément prépositionnel en *sur* :

badiner 01	C1f	loq blague SR	blaguer, plaisanter sur	On b~ sur la situation. On ne b~ pas avec cette histoire.	N1g A10
------------	-----	----------------------	-------------------------	--	---------

Les principaux codes sémantiques susceptibles d'être récupérés pour l'annotation sont :

- loq blague SR (*badiner 01, blaguer 03, plaisanter 01*)
- loq discours SR (*jaser 02, chicaner 03*)
- loq finement SR (*chinoiser, chipoter 02, ergoter, mégoter 02, pinailler, raffiner 04, ratiociner*)
- loq plainte SR (*geindre 02, gémir 02, larmoyer 02, pleurer 06, pleurnicher, sangloter 02*)
- loq raillerie SR (*ironiser*)
- Les verbes pronominaux de communication de *dire du bien ou du mal* de soi ou de quelqu'un (C1j Construction P10b0)

amuser 05(s)	C1j	loq.mvs soi D	se moquer de, rire de	On s'a~de P, de ses mésaventures.	P10b0
--------------	-----	----------------------	-----------------------	-----------------------------------	-------

Les verbes concernés sont : *s'amuser, s'autocritiquer, s'autojustifier, s'excuser, se divertir, se féliciter, se flatter, se gausser, se glorifier, se moquer, se plaindre, se targuer, se vanter*.

B Les verbes psychologiques de LVF pouvant servir d'introducteurs de DRD

Certains verbes extraits de la catégorie P de LVF peuvent servir d'introducteurs de DRD. Ce peuvent être, comme ceux qui ont fait l'objet du § A, des verbes de *signe* (« symptôme ») de *la disposition émotionnelle du locuteur*. Mais ce peuvent être aussi des verbes d'affects, notamment dans les domaines de la joie, de la tristesse et de la colère.

Ils ont en gros les mêmes propriétés syntaxiques que les verbes évoqués au § A : ce sont des verbes intransitifs ou transitifs indirects. On compte parmi eux beaucoup de verbes pronominaux portant la valeur aspectuelle *inchoative*. On constate du reste que bon nombre des verbes intransitifs concernés portent la même valeur, ce qui nous invite à faire l'hypothèse que cette famille d'introducteurs de DRD sont des verbes de *disposition émotionnelle accompagnant, voire déclenchant, le début du discours du locuteur*. Comme *supra*, les classes de LVF ont été « expurgées » des verbes rares, argotiques ou tombés en désuétude, ainsi que de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas susceptibles de servir d'introducteurs de DRD.

Il est à noter que certains introducteurs de discours rapportés ne sont pas des verbes de sentiment, mais seulement des verbes de comportement connotant un sentiment fort, comme dans ces exemples empruntés à l'œuvre de Maupassant :

(21) Le baron **s'approcha** : « *Je me charge de tout, ...* » (*Mademoiselle Fifi*)

Flora (...) hésitait visiblement. Il la **pressa** : « *Vas-y, ma fille, un peu de courage* (*La Maison Tellier*)

Il murmura : « Allons... du courage ». Elle **se releva** : « *J'en aurai* ». (*Yvette*)

Randelse **leva, salua** : « *Vous n'auriez pas du travail pour un ouvrier qui meurt de faim ?* » (*Le Horla*)

De tels verbes ne peuvent toutefois pas figurer en incise ni en postposition. Nous ne développerons pas ce cas ici.

B-1 Les verbes de *signe somatique de la disposition émotionnelle du locuteur*

Il y a dans LVF trois classes de verbes psychologiques de signes *de la disposition émotionnelle du locuteur* pouvant servir d'introducteurs de DRD :

- Classe P1b (Construction A10)

Verbe	Class e	Opérateur	Synonyme	Exemple	Construction
chialer	P1b	sent dolor p som	verser des pleurs	On c~comme un gosse	A10

Les verbes concernés sont : *chialer, pleurer 01, glousser 02, pouffer, ricaner 01, rigoler 01, rire 01, sourire 01*

- Classe P1b (Construction P1000)

se bidonner	P1b	sent joie p som	se marrer	On se b~à cette idée.	P1000
-------------	-----	------------------------	-----------	-----------------------	-------

Les verbes concernés sont : *se bidonner, s'esclaffer, se gondoler, se marrer, se poiler, se tordre*

- P1c (Construction A17)

baver 04	P1c	sent vif D	béer de	On b~d'envie,de plaisir.	A17
----------	-----	-------------------	---------	--------------------------	-----

Les verbes concernés sont : *baver 04, béer 02, blanchir 08, blêmir 02, bondir 06, bouillir 03, bouillonner 03, délirer 02, éclater 07, écumer 03, exploser 05, frétiler 02, grelotter 02, grimacer 01, pâlir 02, palpiter 03, piaffer 02, pleurer 02, rougir 02, saliver 02, sangloter 03, suffoquer 02, trembler 09, trembloter 02, verdier 04, vibrer 05, frémir 03 (de joie), frémir 04 (de peur)*

B-2 Les verbes d'affects

- P1a (Construction A10)

prédicats de **joie** : *jubiler, pavoiser 02, triompher 04, exubérer, exulter*

- P1a (Construction P1000 T3100)

prédicats de **colère** : *se crispier, s'emporter, se fâcher*

prédicats de **peur** : *se dégonfler, se déballonner, se paniquer*

prédicats de **tristesse** : *se rembrunir, se troubler, se braquer, se raidir*

- P1a (Construction P10q0 T3100 ; ex. *s'emballer pour qqch*)

prédicats de **passion** : *s'emballer, s'enthousiasmer, se passionner, s'inquiéter*

- P1c (Construction P1007 ; ex. *s'extasier de voir telle chose*)

prédicats de « **sentir vivement** » : *s'extasier, se pâmer*

- P1c (Construction P10b0 T3100 ; ex. *s'émerveiller de qqch*)

prédicats d'**admiration** : *s'émerveiller*

prédicat de **désespoir** : *se désespérer* ; prédicat d'**espoir** : *s'effarer, s'effaroucher*

prédicats d'**irritation**, d'**exaspération** de **vexation** : *s'agacer, se crispier ; se courroucer, s'exaspérer, se hérissier ; s'horripiler, s'irriter ; se dépiter*

prédicat d'**inquiétude** : *s'alarmer, s'inquiéter*

prédicat de **joie** : *s'égayer, se réjouir* ; prédicat d'**orgueil** : *s'enorgueillir*

prédicats de « **se sentir offensé** » : *se blesser, se choquer, se formaliser, se froisser, s'indigner, s'offenser, s'offusquer, s'outrager, se piquer, se révolter, se scandaliser*

prédicats de **peur** : *s'affoler, s'effrayer, s'épouvanter*

prédicats de **réconfort** : *se reconforter* ; prédicats de **révolte** : *se scandaliser* ;
prédicats d'**alarme** : *se préoccuper* ; prédicats d'**émotion** : *s'émouvoir*

prédicats de « **se sentir peiné** » : *s'affecter, affliger, s'attrister, se chagriner, se contrister, se désoler*

prédicats de **surprise** : *s'ébahir, s'épater, s'époustoufler, s'étonner (= s'épater), s'étonner (= s'extasier)*

- P1c (Construction P10d0 T11d0 ; ex. *se braquer contre Paul*)

prédicats de **colère** : *se braquer, s'exciter, se révolter*

- P1d (Construction P10a0 ; ex. *s'enhardir à répondre*)

prédicats de « **se sentir hardi** » : *s'enhardir* ; de **joie** : *s'amuser*

prédicats d'**entêtement** : *s'acharner, s'entêter, s'obstiner, s'opiniâtrer*

- P1d (Construction P10g0 T3100 ; ex. *s'obséder sur un problème*)

prédicats d'**obsession** : *s'obnubiler, s'obséder* et **depit** : *s'apitoyer, s'attendrir*

Conclusion

Nous avons voulu montrer dans cet article que les introducteurs de discours rapportés au style direct (DRD) entretiennent avec le DRD lui-même une relation syntaxique qui n'est pas de type *prédicat/argument*. Il n'en reste pas moins qu'il existe des restrictions de sélection lexicale sur les classes de verbes pouvant assurer le rôle d'introducteurs de DRD. Nous en avons mis en évidence deux catégories : des verbes de force illocutoire et des verbes de sentiment. Une étude précise des verbes de sentiment pouvant servir d'introducteurs de DRD a montré qu'on retrouve des classes de verbes définies, du point de vue de la syntaxe comme de celui de la sémantique, indépendamment de leur fonction d'introducteurs de DRD, qui se révèle par conséquent n'être qu'accidentelle.

Références

DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise(1993) : « Les Verbes Français (LVF) », Paris, Larousse. Épuisé depuis 2005, disponible sur <http://www.modyco.fr>.

DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise (1993) : « Dictionnaire électronique des verbes français (LVF) », base de données électroniques de 26.610 entrées, disponible sur <http://www.modyco.fr>.

GOLDBERG Adele E. (1995) : *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : The University of Chicago Press.